

Ecole Elémentaire
« La Monnaie »
3, rue Charles Mistler
67120 – MOLSHEIM
Tél/fax: 03.88.38.19.55

ce.0672245b@ac-strasbourg.fr

CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 7 NOVEMBRE 2023

Le conseil de l'école de la Monnaie s'est réuni sous la présidence de M. Walter de 18h30 à 20h10 dans la salle de réunion.

<u>Présents</u>: Mmes Benahmed, Bonnafous, Brand, Favre, Gal, Jehl, Merle, Meslem, Muller, Peterschmitt, Schaffroth, Schlienger, Stoll, Tormen et Voltz, MM. Bourlier et Walter (pour les enseignants), Mmes Antoine, Behr-Kohser, Betsch, , Fischer, Gonçalves, Lefebvre, Serrano, Thomas et Wybrecht et M. Kocher (pour les représentants des parents), M. Hertrich (chef du service scolaire et périscolaire - Mairie) et Mmes Teterycz (adjointe au Maire de Molsheim) et Ziminski (conseillère municipale).

Le secrétariat est assuré par Mme Serrano.

M Walter souhaite la bienvenue à tous. Chaque membre du conseil se présente.

M. Walter rappelle l'ordre du jour et remercie la municipalité de Molsheim pour les travaux entrepris et le matériel mis à disposition.

1) Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école

Le procès-verbal du conseil d'école du 13 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

2) Rentrée de septembre 2023

Ouverture d'une 13^e classe (2 ans après sa fermeture). A ce jour, l'école accueille 291 élèves, soit 24,5 élèves par classe, hors dispositifs spécialisés.

CP Mme Schaffroth : 23 élèves CP Mmes Stoll et Favre: 24 élèves

CP bil Mmes Voltz et Peterschmitt : 24 élèves CP M. Bourlier : 24 élèves

CP bil Mme Brand : 23 élèves CP/CE1 Mmes Benahmed et Favre : 8+14 élèves

CE1 Mme Bonnafous : 27 élèves CE1 Mme Muller : 26 élèves

CE1 bil Mmes Peterschmitt et Voltz : 26 élèves

CE1/CE2 bil Mmes Laborda et Jehl : 15+9 élèves ULIS Mme Merle : 12 élèves ULIS autisme Mme Julich : 10 élèves

3) Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

324 votants sur 551 inscrits, soit 58,8% de participation, en hausse de 7 % par rapport à l'an dernier, avec les résultats suivants :

- APEPA: 100 voix soit 36,6% des suffrages exprimés, soit 4 élus,

- FCPE: 90 voix soit 33,0% des suffrages exprimés, soit 4 élus,
- Eltern Alsace : 83 voix soit 30,4% des suffrages exprimés, soit 3 élus.

Les suppléants sont invités au conseil d'école.

4) Fonctionnement de l'école et projets pédagogiques

a) Le projet d'école actuel (dernière année)

Le projet d'école actuel sera poursuivi cette année et se décline en 3 axes :

- accentuer et structurer davantage le travail en langage oral :
 - o énoncé clair dans différentes situations de communication,
 - o adapter son discours en fonction de son interlocuteur,
- améliorer le climat scolaire :
 - o établir, connaître et respecter les règles de vie de la classe,
 - o établir, connaître et respecter les règles de vie de l'école,
- veiller sur les élèves à besoins éducatifs particuliers :
 - o entrer dans les apprentissages (en autonomie ou non) en utilisant les outils adéquats,

o entrer en relation avec les autres en respectant les codes de communication.

Projet « Re-créations »:

Pour améliorer le climat scolaire et que les enfants s'approprient davantage les cours et le préau, un projet artistique sera mené jusqu'à la fin de l'année scolaire par toutes les classes. L'objectif est de faire vivre le projet chaque année afin d'obtenir un résultat pérenne et évolutif. Des panneaux réalisés par chaque classe ont été installés par le service technique (mairie) sous le préau. Cette année, nous commencerons à aménager les cours de récréation.

b) Evaluation des écoles de Molsheim

En 2023/24, les 5 écoles de Molsheim seront évaluées :

- en auto-évaluation par les équipes pédagogiques des 5 écoles, y compris le RASED,
- par des évaluateurs externes (lecture du rapport d'auto-évaluation, visite des écoles, entretiens avec des élèves, des enseignants et directeurs, des AESH, des ATSEM, des représentants de parents d'élèves, des membres du périscolaire/ de la cantine en accord avec la Mairie, etc.).

Objectifs de cette évaluation : améliorer le service public de l'éducation et, par conséquent, élever le niveau scolaire de nos élèves et contribuer à l'élaboration du nouveau projet d'école qui sera valable 5 ans (2024-2029).

Un compte-rendu de cette évaluation sera réalisé au 3^e conseil d'école (probablement en juin 2024) qui sera commun aux 5 écoles. Une grande salle (si possible l'Hôtel de la Monnaie) sera nécessaire.

c) Les ULIS école (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire)

Elles constituent un dispositif qui offre aux élèves une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation. Deux ULIS école (Troubles des Fonctions Cognitives) : une aux Tilleuls pour les grands, une à la Monnaie pour les plus jeunes.

Mme Merle présente le dispositif ULIS : 12 élèves (inscrit dans une classe de référence, CP ou CE1 ou CE2) avec chacun un profil particulier, certains avec des prises en charge extérieures (emploi du temps individualisé). Une Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap collectif (AESHco) est présente en permanence avec les élèves.

Mme Meslem présente l'ULIS école autisme (UEA) : elle est composée de 10 élèves à l'emploi du temps aménagé et jusqu'à 8 adultes présents (l'enseignante pour le pédagogique, une éducatrice du SESSAD Adapei Papillons Blancs pour la communication et la socialisation, 2 AESHco et 4 AESHi). Les élèves viennent parfois de loin. Horaires d'entrée et de sortie adaptés.

d) UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants)

Ce dispositif, piloté par Mme Bonnefoy, concerne les élèves arrivant d'un pays non francophone et ne maitrisant pas le français (écrit ou oral). Implantée à l'école des Tilleuls, l'UPE2A concerne également l'école de la Monnaie et les 2 écoles élémentaires de Mutzig. L'objectif est de permettre à ces élèves un enseignement spécifique du français. Certains élèves n'ont jamais été scolarisés dans leur pays, d'autres faiblement, d'autres ont suivi un cursus scolaire sans interruption jusqu'à leur arrivée en France. Aussi, les objectifs d'apprentissage et leur temps de prise en charge en UPE2A varient en fonction de leurs besoins. Lorsque les élèves ont acquis les compétences nécessaires pour suivre les apprentissages dans leur classe de référence, la prise en charge se termine. Actuellement, une vingtaine d'élèves sont concernés. L'effectif varie tout au long de l'année en fonction des arrivées et départs des familles. Concernant plus spécifiquement l'école de la Monnaie, 7 élèves sont pris en charge (4 inscrits en CE1 et 3 en CP), 5 étant arrivés en 2022/23 et 2 en septembre. Les élèves les plus récemment arrivés travaillent toutes les matinées en UPE2A, soit 14h de prise en charge par semaine. Les autres élèves sont pris en charge les après-midis, soit entre 4h et 10h hebdomadaires. Les élèves travaillent au sein de groupes à faible effectif afin de les faire progresser le plus rapidement possible. Les interventions sont coordonnées avec les enseignants des classes référentes.

e) Le RASED (présentation par Mme Gal)

Le Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté de Molsheim est constitué d'une psychologue (Mme Araujo) et de deux enseignantes spécialisées (Mmes Tormen et Gal) dont le rôle est de prévenir et de répondre aux difficultés de l'enfant (adaptation, comportement, langage, lecture, maths, etc.). Les interventions du RASED se font sur temps scolaire, à la demande des parents et/ou de l'enseignant. Secteur d'intervention = Molsheim et 8 communes des alentours. Contact : 03.88.49.59.32.

Les mardis de mi-septembre à mi-juin de 16h30 à 17h30, chaque enseignant aide des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue, quelle que soit l'activité proposée. Les APC se déroulent en groupe restreint, avec l'accord des parents – 85 enfants concernés depuis fin septembre. A 17h30, les élèves sortent par la passerelle qui débouche sur le parking de la rue des Sports.

g) Soutien renforcé

Dans le cadre du PACTE, des enseignants volontaires peuvent effectuer des heures de soutien au collège et/ou en élémentaire. Aucun volontaire pour le collège, 2 volontaires pour l'école de la Monnaie: Mmes Peterschmitt et Merle, 1h par semaine le lundi de 16h30 à 17h30, de novembre à juin. Des groupes de 6 à 8 élèves (issus de plusieurs classes) pour du français et des maths. A 17h30, les élèves sortiront par la passerelle qui débouche sur le parking de la rue des Sports.

h) Stages de réussite

4 matinées de 3 heures dédiées au français et aux maths, pour tous les élèves, sur proposition du conseil des maîtres, encadré par des enseignants volontaires.

Stages à la Monnaie l'été dernier : 10-13 juillet : 3 enseignantes pour 17 enfants (CP, CE1 et CE2). 28-31 août : 3 enseignantes pour 18 enfants (CP, CE1 de la Monnaie et CM1 des Tilleuls).

A partir du 1^{er} septembre 2023, les stages de réussite font partie du PACTE. Des enseignants volontaires peuvent encadrer entre 1 et 5 stages de réussite de 12h chacun (octobre, février, avril, juillet, août). 23, 24, 26 et 27 octobre : 4 enseignants pour 25 enfants (CP, CE1, CE2 de la Monnaie).

i) Programme pHARe (plan de prévention du harcèlement)

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national depuis 2022/23. C'est le programme pHARe.

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école. La MPP est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes : seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs. Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

En 2 semaines maximum, la situation doit être apaisée (et surveillée sur les moyen et long termes).

En cas d'échec, on sort de la MPP pour passer à une méthode plus contraignante, avec convocation des parents des intimidateurs. Un signalement pourra être réalisé.

L'école participera à la journée nationale « Non au harcèlement » le jeudi 9 novembre prochain et au « Safer Internet Day » (février 2024).

j) Projets

Les jours du vocabulaire auront lieu en avril prochain. Il s'agit de jeux (pour les CP, les CE1 et les CE2, les ULIS étant intégrés au niveau leur correspondant) passés par un binôme d'élèves, réalisés par les enseignants, tenus et expliqués par les parents (durée limitée, points obtenus à chaque jeu, total et classement). Récompense du premier binôme par classe lors de la kermesse du 7 juin. Un appel aux parents sera lancé.

Le 14^e numéro du journal « Les secrets de la Monnaie » sera publié en mai/juin 2023. Pour la première fois, ce sera un journal commun aux maternelles et à la Monnaie sous réserve de financement municipal (1500€ environ).

Autres projets ou sorties pendant l'année, présentés par les collègues concernés :

- 2 classes transplantées à Quieux (88) à dominante poney et VTT du 9 au 13 octobre pour le CE2 de Mme Schlienger et l'ULIS de Mme Merle,
- 6 classes ont participé ou participeront à une semaine « escalade » à Instant Grimpe (Molsheim) pendant 4 matinées : les CP de Mmes Stoll et Favre et les CE1 de Mme Muller (2-6 octobre), les CP

bil de Mme Brand et les CP/CE1 de Mmes Benhamed et Favre (13-17 novembre) et les CE1 de Mme Bonnafous et les CE1/CE2 bil de Mmes Jacob et Jehl (12-16 février),

- 2 classes ont participé à une semaine « escalade » à Roc en Stock (Meinau) : les CP et CE1 bilingues de Mmes Voltz et Peterschmitt (16-20 octobre),
- 1 classe a participé à un projet « cirque » (Espace St Joseph, avec Michel Muller) : CP Mme Schaffroth (16-20 octobre avec spectacle présenté aux parents le vendredi 20 octobre soir),
- projet envisagé : classe « médiévale » à Andlau les 2, 4 et 5 avril pour les CP de M. Bourlier, avec peut-être une autre classe,

Financement : aides de la ville de Molsheim, de l'ADEM, de l'ASSC USEP (notamment grâce aux ventes FCPE, APEPA et Eltern). Avec également une vente de tombola individualisée proposée aux familles.

- l'activité natation fait partie des programmes et est obligatoire (transport gratuit pour les familles, financé par la communauté de communes et entrée piscine pris en charge par la mairie), toutes les classes y vont, il faut des parents avec agrément,
- autres activités sportives : jeux collectifs, athlétisme, gymnastique, orientation...
- sortie cinéma (festival Augenblick) pour les 2 CP bilingues et le CE1 bilingue (+ CE1/CE2 bilingue éventuellement) mardi 21 novembre matin au Trèfle (déplacement à pied),
- sorties à la médiathèque (CP Mme Stoll),
- 3 sorties cinéma à venir (CP/CE1 Mme Benahmed et UEA Mme Meslem),
- distribution par la Mairie de casques et gilets de sécurité (vélo) pour les CP le lundi 20 novembre à 10h15, financement par la ComCom,
- Téléthon sportif le vendredi 1^{er} décembre matin, en commun avec l'école des Tilleuls et encadrement par les parents.

L'école vendra du papier cadeau réalisé les années passées à partir de dessins d'enfants, pour aider au financement des projets de classes, des sorties payantes et des spectacles.

k) Intervenants

- Jérémy Aublin pour l'EPS le lundi et le jeudi matins (toutes les classes, selon les périodes),
- Marc Bourdon et Vanessa Martin pour la musique (la plupart des classes),
- Véronique Piganeau pour le théâtre le lundi matin (CP bil, CP/CE1 Mme Benahmed) et le jeudi matin (CP Mme Stoll et CE1 Mme Muller),
- Mmes Dingens et Rodriguez pour la religion catholique, Mme Gissler pour la religion protestante (le mardi matin).
- des professeurs pour l'enseignement à l'initiation de langues étrangères pour les CE1 et CE2 : le Portugais à l'école Rohan (Mutzig), le Turc (Mme Atakan), l'Italien (Mme Paumgardhen) et l'Arabe (M. Bemri) le jeudi (16h30-18h) la classe à la Monnaie.

5) La sécurité à l'école

a) Plan Vigipirate

Depuis 3 ans, nous en étions au niveau 1, le plus bas. Depuis l'assassinat d'un professeur de français à Arras le 13 octobre dernier, nous sommes repassés au niveau le plus haut : « Urgence Attentat ». En conséquence, toute personne voulant entrer dans l'école doit s'identifier auprès d'un enseignant / du directeur, éviter autant que possible les attroupements aux abords de l'école.

b) Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Il est mis en place en cas d'accident majeur, d'origine naturelle ou technologique ou en cas d'intrusion malveillante ou d'attentat. Dans ce cas, les parents doivent impérativement rester sur place et ne pas se rendre à l'école. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour l'organisation des secours. A l'école, chaque collègue sait le rôle qu'il doit jouer. Ce dispositif est prévu pour durer de quelques minutes à quelques heures. Trois possibilités, selon le type d'événement :

- les personnes fuient si possible en cas d'attentat intrusion malveillante (itinéraires et lieux de repli prévus à l'avance) ou en cas de risque majeur (ex. : arbre tombé sur un toit),
- les personnes se barricadent si elles ne peuvent pas fuir en cas d'attentat intrusion malveillante,
- les personnes se confinent dans leur classe (bâtiment principal) ou dans d'autres classes (le Trianon n'est pas étanche en cas d'accident chimique par exemple) les fenêtres et les portes sont fermées.

Deux exercices par an : un exercice « risques majeurs » et un exercice « attentat / intrusion ». Le 1^{er} exercice (intrusion malveillante) a eu lieu le 28 septembre dernier : 3 classes se sont barricadées dans le bâtiment principal, les autres ont fui par un itinéraire bien défini. Le 2^e exercice sera inopiné.

c) Exercice anti incendie

Un exercice d'évacuation a été réalisé le jeudi 14 septembre 2023, sans problème particulier. Il y en aura deux autres, inopinés, aux 2^e et 3^e trimestres.

6) ASSC USEP La Monnaie

Mme Schlienger présente l'activité de l'association et ses comptes.

L'assemblée générale a eu lieu en septembre dernier. En 2022/23, l'association a utilisé l'argent pour des classes transplantées, des classes escalade et cirque, les rencontres sportives dans le cadre de l'USEP, l'achat de fichiers, les photos de classes...

Résultat au 31.08.2023:

Compte courant : 15019,28€ soit un déficit de 4947,23€.

Compte dépôt : 2133,06€, soit un excédent de 28,95€.

L'association a bénéficié de subventions de la Ville de Molsheim et de l'ADEM. L'utilisation de l'ASSC restera du même ordre en 2023/24, avec, notamment, 2 classes transplantées, 8 classes « escalade », 1 classe « cirque », une fête de l'école (7 juin 2024)...

7) Commission scolaire municipale

Elle est prévue le mardi 14 novembre à 17h en Mairie (discussion du budget fonctionnement et du budget investissement) avec un parent, Mme Wybrecht (APEPA) et le directeur de l'école.

8) Questions des parents à l'école et à la municipalité

Ventes FCPE: fromage en novembre/décembre et mars/avril, chocolat en mars.

Ventes APEPA: une buvette lors de « La Bruche au fil de l'eau » (350€ au bénéfice de l'école) et du pain d'épice en novembre/décembre.

Vente Eltern : bourse aux vêtements le 18 novembre, au bénéfice de l'école de la Monnaie (1000-1500€ pour les écoles des Tilleuls et de la Bruche en 2022/23).

Mairie : Mme Teterycz précise que le problème de places à la cantine est réglé car une soixantaine de CM1 et CM2 mangent au lycée C. Schneider.

Le problème récurrent du nettoyage est soulevé par l'équipe enseignante. Mme Teterycz souligne que le problème est identique dans tous les bâtiments de la ville (écoles, mairie, etc.). La Mairie demande des remontées de la part de l'école, comme en 2022/23. La Mairie travaille sur plusieurs plans : avec l'entreprise (pénalités éventuelles), sur un plan juridique, en vue d'un prochain passage de marché. Mais même si changement d'entreprise, reprise obligatoire de l'ancien personnel...

Un parent s'étonne avoir pu rentrer dans la Maison des Elèves chercher son enfant sans avoir été identifié. M. Hertrich va revoir ce point de sécurité avec les personnes concernées.

9) Prochains conseils d'école

Conseil d'école du 2^e trimestre : mardi 19 mars 2023 de 18h30 à 20h30. A cette occasion, le règlement intérieur, revu et complété, sera soumis à adoption (vote) par les membres du conseil d'école. Le directeur enverra aux votants le nouveau règlement intérieur environ 1 mois auparavant pour en permettre une lecture anticipée.

Conseil d'école du 3^e trimestre : en commun avec toutes les écoles de Molsheim, avec les évaluateurs externes (date définie en 2024).

Questions des parents remises une semaine auparavant à l'école.

Le directeur, M. Walter.

La secrétaire, Mme Serrano.